

Séance publique du 24 juin 2019

L'esprit de notre langue

Jean-Michel DELACOMPTÉE

Écrivain

MOTS-CLÉS

Langue française, langue écrite, langue orale, âge classique, querelle des Anciens et des Modernes, La Bruyère, esprit de distinction, trois traits majeurs de notre langue, son origine poétique et politique, le linguiste Bernard Cerquiglini, langue et territoire, l'écrivain, l'avocat, le prédicateur, statut de l'éloquence aujourd'hui, féminisation des noms de titres et de métier, crise de l'écrit et modernité, écriture inclusive, francophonie.

RÉSUMÉ :

Une forte conception de la langue française mérite d'être défendue face au bouleversement politique, informatique, technologique, et plus largement anthropologique, auquel nous assistons aujourd'hui. Parler d'évolution naturelle ne suffit pas : il y a des évolutions positives, mais aussi négatives. Notre langue s'est construite dans un esprit de rigueur et de raison incarné par l'État, avec une tendance à la convergence des idiomes au sein du royaume d'abord, de la République ensuite, afin de parvenir à une langue nationale. L'effort linguistique dont fit preuve l'âge classique représente ce que cette langue a de plus précieux, le souci de la clarté et de la précision. L'exemple en est donné par La Bruyère dans ses *Caractères*, dont le premier chapitre s'intitule « Des ouvrages de l'esprit », où La Bruyère écrit ceci : « Tout l'esprit d'un auteur consiste à bien définir et à bien peindre. Moïse, Homère, Platon, Virgile, Horace ne sont au-dessus des autres écrivains que par leurs expressions et par leurs images : il faut exprimer le vrai pour écrire naturellement, fortement, délicatement ». L'actuel déclin de ces vertus se manifeste dans la langue orale, et tout autant dans la langue écrite, avec notamment l'invasion du *globish*. La question du français hexagonal au sein du monde francophone se trouve également posée. Il s'agit donc de penser le décentrement qui affecte notre idiome au regard de son passé (cadre historique), comme de sa situation politique contemporaine au plan national et au plan mondial.

Il m'importe d'évoquer, en préambule, le discours de réception de Marc Fumaroli à l'Académie française le 25 janvier 1996, à la place laissée vacante par la mort d'Eugène Ionesco :

« Merci, Messieurs, de m'avoir fait l'honneur difficile de siéger parmi vous, et dans ce fauteuil. Votre Compagnie est dépositaire de la langue française. Jean Paulhan et Eugène Ionesco se sont montrés dignes d'elle en faisant de notre langue l'épreuve de la plus rude exigence littéraire et morale : faire coïncider les mots avec la parole intérieure, les arracher au bavardage qui couvre et oblitère la droiture envers soi-même, la méditation, la contemplation. Cette rencontre entre le dicible et l'indicible, entre le singulier et le général, entre le fond du cœur et le lieu commun, c'est le combat de Jacob

avec l'Ange. Il construit le penseur, l'écrivain, le mystique et tout simplement l'honnête homme ».

Que l'Académie soit dépositaire de la langue française, nous le savons. Mais de quoi, à travers notre langue, est-elle dépositaire ? De quoi notre langue est-elle porteuse, de quelle exigence est-elle le coffre-fort ? Faire coïncider les mots avec la parole intérieure, les arracher au flux verbal qui relève de la « com' » et de l'insignifiance plus que du partage, ce rôle essentiel de notre langue consiste à construire, déclare Fumaroli, « le penseur, l'écrivain, le mystique et tout simplement l'honnête homme ». Sans doute est-ce ce rôle de notre langue que notre modernité tend à perdre de vue, opérant de ce fait une coupure progressive avec une très longue période de notre histoire où, malgré bien des vicissitudes, notre pays éprouvait une grande confiance en lui-même, en son destin particulier. Cette longue période reposait sur un ordre à peu près stable, où la place de l'État, de la nation, de la figure paternelle, de la transmission, se discutait mais ne s'affaissait pas sous les coups du bouleversement politique, informatique, technologique, et plus largement anthropologique, auquel nous assistons aujourd'hui. Les questions relatives à notre langue, à ce que j'ai appelé son esprit, mais qu'on pourrait aussi bien appeler son génie au sens du *Génie du Christianisme* de Chateaubriand, ces questions débordent leur objet propre et, pour les traiter, exigeraient naturellement plus qu'une conférence. Mais elles trouvent dans la situation et le sort de notre langue une illustration remarquable.

Permettez-moi, pour fixer mon propos, de vous citer une autre réflexion de Marc Fumaroli, tirée cette fois de ses *Exercices de lecture* parus en 2006 :

« Vivant dans une époque où les techniques de communication ont rejeté dans l'indifférence générale la langue que l'on parle et, à plus forte raison, le style dans lequel on s'adresse à autrui, il est stupéfiant de découvrir la passion que des temps moins éclairés mirent à disputer sur les qualités de leur langage, sur l'honneur qu'il pouvait faire à autrui, et sur la faveur qu'il pouvait valoir au sujet parlant et écrivant ».

Si j'ai cité par deux fois l'académicien Fumaroli, c'est que j'ai souhaité vous indiquer d'emblée l'enjeu que revêt la défense d'une certaine conception de notre langue face au bouleversement que je viens d'évoquer, et, ce faisant, vous indiquer en toute honnêteté, quitte à susciter une vive contestation, le camp dans lequel je me situe, et qui est celui des Anciens contre les Modernes. Nous n'en avons pas fini avec cette longue querelle au cœur de laquelle Racine, Boileau, et tout particulièrement La Bruyère, ont joué un rôle central. Nous en avons d'autant moins fini, qu'il ne faut pas se payer de mots : nous sortons peu à peu de l'ère de la Renaissance fondée sur l'imprimerie et sur l'avènement de l'individu libre de penser par lui-même, pour entrer en des temps nécessairement nouveaux, donc inconnus, fondés sur l'irrésistible avènement des médias électroniques, sur l'essor prodigieux des techniques du vivant, sur une remise en cause de l'ordre symbolique qui assurait la stabilité et l'unité globale de la République, et sur un individualisme de masse dont les conséquences nous échappent entièrement. Encore n'ai-je mentionné ici que les grandes lignes de ce qui se joue sous nos yeux.

Que signifie, dans le cadre de ce bouleversement, vouloir préserver l'esprit de notre langue, et sous cet angle, pourquoi se situer dans le camp des Anciens contre les Modernes ?

Pour avancer quelques pistes de réflexion, je vais en appeler rapidement à La Bruyère et à ses *Caractères*, dont le premier chapitre s'intitule : « Des ouvrages de l'esprit ». Et dans ce premier chapitre, La Bruyère écrit ceci : « Tout l'esprit d'un auteur consiste à bien définir et à bien peindre. Moïse, Homère, Platon, Virgile, Horace ne sont au-dessus des autres écrivains que par leurs expressions et par leurs images : il faut exprimer le vrai pour écrire naturellement, fortement, délicatement ».

La Bruyère dit ici deux choses. En quoi consiste tout l'esprit d'un auteur, et d'autre part que pour écrire avec naturel, il faut exprimer le vrai.

On aborde alors trois traits majeurs de notre langue dans ses aspirations les plus élevées. D'abord, bien définir et bien peindre, autrement dit : savoir, pour un auteur, bien distinguer et bien raconter, ce qui donne une importance fondamentale à la langue écrite dans l'usage du français. L'esprit de notre langue se nourrit en effet de l'esprit de distinction qui conditionne la capacité de discernement nécessaire au bon exercice de la raison, laquelle, sagement apprise et cultivée, conditionne la capacité de jugement. La Bruyère se prévaut explicitement de la démarche cartésienne dans une citation logiquement placée dans le chapitre « Des jugements » : « La règle de Descartes, qui ne veut pas qu'on décide sur les moindres vérités avant qu'elles soient connues clairement et distinctement, est assez belle et assez juste pour devoir s'étendre au jugement que l'on fait des personnes ».

Notons ensuite la place réservée, en littérature, à la communication orale, c'est-à-dire à la conversation, ou plus exactement à l'art de la conversation. Savoir peindre, savoir raconter, insiste sur l'aspect socialement interactif de la langue. J'y reviendrai.

Enfin, les vertus de clarté se condensent dans les notions de naturel et de simplicité dont, sur le plan littéraire, l'âge classique s'est réclamé.

Concernant la culture écrite, qui pose de sérieuses questions sur l'enseignement des Lettres et sur l'école en général, relevons le fait que, dans sa réception comme dans son usage, elle se trouve confrontée aujourd'hui aux assauts de la langue orale, au point qu'on assiste non seulement à la faillite, sinon au désastre, de la correction orthographique et syntaxique, mais aussi au surgissement d'une langue jusqu'alors inconcevable, l'écriture inclusive, fruit de l'égalitarisme croissant entre les genres où se profile une guerre des sexes qui emporte tous les repères traditionnels, au premier chef la fonction paternelle, clé de voûte de l'organisation politique, sociale et mentale universellement dominante jusqu'alors.

Quant à l'importance fondamentale de l'écrit, je me suis référé, dans mon ouvrage *Notre langue française* paru l'an dernier, aux travaux du linguiste Bernard Cerquiglini, dont la thèse tient pour l'essentiel en ceci : le français n'est pas issu d'un territoire, mais, affirme-t-il en substance dans son livre *La naissance du français*, il est issu du milieu des clercs contemporains des *Serments de Strasbourg* déclarés en 842 par Louis le Germanique en langue romane et rédigés dans cette langue pour être compris des soldats de son frère Charles le Chauve, et de son côté par Charles le Chauve en langue tudesque pour être compris des soldats de son frère Louis le Germanique, tous deux petits-fils de Charlemagne. N'étant pas parlée dans une région spécifique du royaume, la scripta politique des *Serments* était, selon Cerquiglini, une langue artificielle, écrite par les scribes, conseillers et chanceliers de la cour, celle-ci étant conçue comme « l'ensemble des intellectuels et des artistes attachés à un même projet littéraire [...], configuration sociale d'un autre ordre que la cellule curiale et monarchique. Contestant la réalité d'un francien propre à l'Ile-de-France, Cerquiglini assure qu'il s'agit « d'une langue interrégionale qui s'est ensuite figée en ancien français commun ». Il ajoute que notre langue est de nature écrite et politique dès l'origine, mais aussi de nature poétique, en tant qu'elle procède de la *Cantilène de Sainte Eulalie*, poème rédigé aux alentours de 880, composé de vingt-neuf vers décasyllabes conclus par une prière, poème qui est réputé le premier texte littéraire français. Il est en effet écrit dans une langue romane pour la première fois distanciée du latin. Notre langue présente ainsi dès ses débuts une double vocation, à la fois politique et esthétique.

Cette thèse est très séduisante si on la rapporte à l'actuel divorce entre la qualité d'écriture théoriquement recherchée par les écrivains et plus généralement par les orateurs, et, en regard, si on la rapporte à sa pratique effective, marquée par

l'appauvrissement lexical et syntaxique aussi bien dans le domaine littéraire que dans les sphères médiatique et politique. On notera à cet égard que la qualité langagière se maintient avec force dans l'arène judiciaire, si bien que la préservation de l'esprit de notre langue se trouve pour une large part dévolue désormais aux professionnels du Droit, tant pour la rédaction des lois que pour leur application. Elle est principalement dévolue aux magistrats et aux avocats, devenus en quelque sorte les gardiens actifs de la raison discursive et de la confiance dans la puissance du langage largement inspirées de la rigueur et de l'optimisme classiques. Le statut de l'éloquence mériterait d'être mis en valeur en la matière, tant il me paraît évident que les formes que prendra l'avenir de notre langue en dépendent. Où l'éloquence s'exerce-t-elle mieux que dans les prétoires, maintenant qu'elle a presque complètement déserté le champ politique où elle se voit généralement réduite à des éléments de langage exposés d'une façon essentiellement pragmatique, et qu'elle s'absente du champ religieux, où la raréfaction des pratiquants entraîne un affaiblissement des homélies, en tout cas de leur influence. En dehors des prétoires, on ne retrouve l'éloquence qui fit si longtemps la gloire de notre langue que dans les discours de réception et de remerciement de l'Académie française, qui sont malheureusement de moins en moins souvent publiés par la presse nationale. Il serait pourtant utile que, pour l'édification du public, les grandes plaidoiries soient publiées et que les discours de l'Académie soient retransmis à la télévision. Nous en sommes loin. Et je crains que la revalorisation de l'éloquence au lycée, dont nous devrions nous féliciter, ne valorise en réalité la « tchatche » plutôt que l'éloquence, faute d'une éducation littéraire approfondie, qui implique l'art de raisonner juste, de disserter rigoureusement, de distinguer entre l'essentiel et l'accessoire, bref, qui implique l'art de la composition dans toute son étendue.

Il est remarquable que La Bruyère rapproche le style de l'écrivain sérieux, ce qu'il appelle l'écrivain moral, de l'éloquence sacrée pratiquée par les prédicateurs, et rapproche également des plaidoiries de l'avocat. Je rappelle incidemment que La Bruyère, avant d'être moraliste, avait exercé le métier d'avocat pendant une dizaine d'années. Ayant pour credo que la vérité est une et n'a qu'une expression, pour lui comme d'ailleurs pour d'autres que lui, une seule forme convenait au sens parfait d'une phrase. Ainsi, comme la parole évangélique, pour être à la hauteur de sa mission, devait s'accomplir par la justesse de sa formulation, l'écrivain moral partageait avec le prédicateur, mais aussi avec l'avocat, les exigences du discours éloquent. Semblable au prédicateur et à l'avocat, il avait pour mission de persuader le public de la vérité de son discours. Pas de plaire, bien qu'il faille plaire pour persuader. Pas de séduire, bien qu'il faille séduire pour convaincre.

Néanmoins, si la tâche de l'écrivain sérieux était identique dans ses buts à celle du prédicateur comme à celle de l'avocat, elle était entièrement différente dans ses moyens. D'abord parce qu'un discours prononcé diffère d'un ouvrage écrit. Celui-là s'oublie, celui-ci demeure. Et ensuite parce que l'écrivain sérieux, à la différence du prédicateur et de l'avocat, doit inventer sa manière de dire en l'appliquant aux objets de son choix. Il n'est pas contraint par l'objet de son discours.

Mais il y a une différence plus centrale encore, qui tient à la place de l'écrivain dans la cité. Car autant le prédicateur, comme l'avocat, remplissaient une fonction parfaitement balisée, autant l'écrivain devait conquérir une place que la société lui déniait. L'âge classique vit la naissance de l'écrivain, ce dont rend compte mon évocation de l'Académie française fondée, comme on le sait, par Richelieu en 1635. Or ce qui caractérise dès le début la place de l'écrivain, c'est le rôle qu'y joue la conversation mondaine. L'apparition de l'écrivain à l'âge classique repose sur l'art de la conversation et sur la finesse d'expression et d'analyse que cet art sous-entend. L'écrivain fait partie

d'un milieu social homogène, représenté par la société de cour. On en possède un exemple majeur avec *Le Livre du courtisan* de Balthazar Castiglione, publié en italien en 1528, donc un siècle avant la fondation de l'Académie, mais qui servit de modèle auquel rattacher l'esprit de conversation qui présida à cette même fondation. Il n'y eut pas que Castiglione. Les Essais de Montaigne et son art de conférer jouèrent également un rôle moteur dans l'émergence de la littérature conçue comme un art d'écrire avec naturel et hauteur de vue dans le souci du vrai, tranchant sur le caractère trivial du langage pratique. Qu'il y ait là de l'élitisme est évident, mais c'est justement de cet élitisme que procède l'excellence de la langue sous son double versant, écrit et oral, cultivé jusqu'il y a peu par l'enseignement des humanités. Le célèbre hémistiche de Boileau, « Enfin Malherbe vint », participe de cette réalité. L'écrivain, fort d'une authentique culture lettrée et d'une fréquentation de la société de cour, possédait la double capacité de distinguer et de raconter, c'est-à-dire le moyen intellectuel d'organiser sa pensée et son discours, et de le mettre en œuvre de façon à être compris, donc à établir une interaction avec ceux qui le lisaient ou l'écoutaient. C'est l'esprit de politesse dont procède l'excellence traditionnelle de notre langue.

La crise de l'écrit qui caractérise notre modernité oblige à se préoccuper du lien entre la parole écrite et la parole orale, et finalement à contester la thèse selon laquelle l'origine de notre langue doit être déliée d'un ancrage territorial. Pour le dire autrement, notre langue n'est advenue comme telle que parce qu'elle s'est toujours enracinée dans un territoire, et que faute de s'y enraciner, elle perdra ses plus hautes vertus. Rivarol, dans son fameux *Discours sur l'universalité de la langue française*, déclarait que « l'union du caractère d'un peuple et du génie de sa langue se fonde sur l'éternelle alliance de la parole et de la pensée ». La déliaison entre la langue et le territoire a pour conséquence de délier le peuple du génie de sa langue, et d'affaiblir la conception exigeante que l'on se fait de cette dernière, contribuant ainsi à miner l'ordre symbolique qui a jusqu'alors soutenu le royaume de France puis la République française. Le délitement aujourd'hui observé, notamment l'archipel récemment décrit par le sociologue Jérôme Fourquet, me paraît refléter les dommages causés par la déliaison entre notre langue et l'Hexagone.

Ce n'est pas un hasard si Bernard Cerquiglioni, qui n'est pas un écrivain mais un expert en linguistique, blâme l'Académie française, et avec elle aussi bien Claude Lévi-Strauss et Georges Dumézil que Marc Fumaroli, pour ses positions, qui ont d'ailleurs évolué, sur la féminisation des noms de titres et de métier. Cerquiglioni poursuit le même but politique que celui poursuivi par l'ancien ambassadeur et secrétaire d'État Thierry de Beaucé dans son *Nouveau discours sur l'universalité de la langue française* publié en 2006. Thierry de Beaucé y distinguait soigneusement le français de France des langues de nos ex-colonies pour condamner le premier à une disparition prochaine, et promettre aux autres qu'ils le remplaceront. Au français traditionnel, il opposait le franco-arabe, le franco-africain. Cette opposition a pour avantage d'être franche : il y a, pour Thierry de Beaucé, le vieux monde d'un côté, vertical et « autoritaire », attaché au passé, à l'histoire, aux frontières, aux patries, et le nouveau monde de l'autre, horizontal, égalitaire, métissé, nomade, délivré des traditions, frontières, patries et entraves de toutes sortes. Cette conception d'un monde émergent où prime la loi du nombre, où l'espace l'emporte sur le temps, où l'utilitarisme domine, condamne l'esthétique de la langue lettrée, représentée par la littérature de haut vol, dont participe, bien sûr, la littérature classique. C'est la langue des ex-colonisateurs.

C'est le même discours sous la plume de Bernard Cerquiglioni, comme l'attestent, un peu longuement, ces lignes tirées de son ouvrage publié en 2018, *Le Président est enceinte, ou la grande querelle de la féminisation des noms* : « Pendant

longtemps, c'est le meilleur « français de France », celui de la cour, puis de la classe aisée parisienne, qui servit de norme ; si cette variante fonde toujours ce que l'on peut appeler le « français de référence », tel qu'on l'enseigne, elle n'est plus le sévère corset d'une langue qui a conquis sa liberté en prenant son essor. Chaque bouture s'est enracinée, élevée, libre et vivace, portant de beaux fruits, créant des termes propres, des locutions particulières, des façons de dire aussi diverses que légitimes. Mais cette vivacité repose sur une indépendance d'usage : à Montréal, comme à Bamako et à Namur, on ne se soucie plus guère de ce qui se dit à Paris. En un sens, la décolonisation vient d'atteindre la langue ; le travail de deuil colonial, en ce domaine, commence. La féminisation des noms de métiers, titres et fonctions illustre à merveille cette autonomie francophone, et le laborieux deuil français ; car c'est en périphérie que tout a commencé. C'est-à-dire au sein de ce qu'une morgue hexagonale tient pour une appropriation marginale, incorrecte, voire illicite, de la langue. En 1998, alors que la querelle faisait rage en France, une tribune de l'académicien Marc Fumaroli ne craignait pas de dénoncer dans cette féminisation une 'imitation tardive, timide, provinciale, coloniale, sur les traces du Canada et de la Wallonie, d'une mode sectaire qui a eu son épïcentre dans les universités des États-Unis'(Le Monde, 1998) ».

Dans ces conditions, notre langue n'appartient pas en propre à la France mais aux pays francophones, et l'on aura reconnu dans ces lignes, comme dans celles de Thierry de Beaucé, les termes du discours prononcé en Arménie, à Erevan, en octobre 2018 par le président Macron à l'occasion du XVIIe sommet de la francophonie, où le président n'hésita pas à situer l'avenir du français dans le bassin du fleuve Congo. Que l'avenir du français ait partie liée avec la francophonie, il serait absurde de le nier. Mais qu'il se situe dans le bassin du fleuve Congo ou dans quelque pays francophone que ce soit, c'est trancher dans le vif une question qui demande plus de délicatesse.

Au lieu de priver le peuple français de sa prééminence historique dans l'usage de son idiome, et, à cet effet, de séparer notre langue de son territoire originel, il me paraît préférable de retenir l'idée que celle-ci est à l'origine effectivement une langue écrite, à la fois politique et esthétique, mais une langue également parlée, une langue littéraire parce que langue écrite d'un territoire particulier, sans doute le francilien, langue plus tard généralisée par l'édit de Villers-Cotterêts, confortée par la fondation de l'Académie française, étendue au plan national par l'enseignement public, et magnifiée par ses écrivains de toutes origines. C'est alors dire que le français hexagonal (et celui du Québec, de la Belgique wallonne, de la Suisse romande, regroupés au sein de TV 5 Monde) diffère du français issu de la colonisation, importé, métissé, créolisé, essentiellement oral, qui a produit et produit des œuvres admirables et une presse d'excellente facture, mais qui, de façon compréhensible, entretient avec l'écrit une relation généralement compliquée, comme m'en ont convaincu, à tort peut-être, une douzaine d'années d'enseignement de la littérature à l'université Paris VIII Saint-Denis. Il m'a en effet paru qu'en dehors d'une toute petite minorité d'étudiants, le passage de l'oral à l'écrit s'avérait, dans le cas du français, extrêmement difficile, comme s'il existait un fossé presque impossible à combler entre la maîtrise de l'expression orale et l'expression écrite.

On entend souvent dire que le français est la langue maternelle de plus de 200 millions de locuteurs. Mais cette affirmation est abusive. La langue du « Français de base », pour reprendre une expression de l'écrivain martiniquais Patrick Chamoiseau, diffère du français des ex-colonies, en ce que la première est la langue de l'intime, ce que n'est pas l'autre. Patrick Chamoiseau déclarait ainsi en 2016 dans un numéro de la *Revue africaine* : « La Martinique est une entité qui est distincte de la France. Je ne suis pas Français, mon histoire, mon identité, ma biologie, enfin tout ce que vous pouvez imaginer, me distinguent d'un Français de base ». Déclarant n'être pas Français,

s'excluant du corpus historique, récusant toute proximité biologique, un écrivain comme Patrick Chamoiseau s'inscrit dans une altérité politique radicale. On le comprend bien : d'un côté il y a la langue du maître, de l'autre la langue du colonisé. Au vocabulaire, à la syntaxe, à la mémoire de l'écrit hexagonal, s'oppose l'oralité du créole où s'exprime l'expérience du peuple caribéen.

De manière non moins éclairante, une phrase de l'académicienne d'origine algérienne Assia Djebar, extraite de son roman *L'Amour, la fantasia*, qualifie la langue française de "langue marâtre" : "le français m'est langue marâtre", écrit-elle. Bien que reconnue par l'institution qu'est l'Académie, donc complètement française dans son usage de la langue littéraire, il n'en demeure pas moins que le français ne relevait pas, pour Assia Djebar, de la langue du corps et de l'intime, mais d'une langue imposée.

Si l'on accepte de voir dans la relation d'un peuple à sa langue une question fondamentale pour l'image que ce peuple a de lui-même et des liens qu'il entretient avec le reste du monde, avec, au premier chef, les peuples qui parlent sa langue mais qui n'est pas exactement la sienne, parce que ces mêmes peuples se la sont appropriée selon leur oreille, leurs mœurs, leurs traditions, leur mentalité, leur sensibilité, leur environnement, il me paraît alors indispensable de porter à la langue française l'attention passionnée qu'elle mérite, cette même passion que mirent des temps moins éclairés, pour reprendre la phrase de Marc Fumaroli citée dans les débuts de mon propos, « à disputer sur les qualités de leur langage, sur l'honneur qu'il pouvait faire à autrui, et sur la faveur qu'il pouvait valoir au sujet parlant et écrivant ». Car ce qui se joue en l'affaire va bien au-delà des seules questions de langue, qui en sont comme le précipité, mais qui représentent en même temps le signe manifeste d'un bouleversement général au cœur duquel nous cherchons les meilleures réponses à fournir.

Nous devrions nous pencher sérieusement sur toutes les questions relatives à notre langue, à commencer par l'envahissement du *globish* dont rien ne prouve que notre peuple y trouve son compte. Nous devrions aborder sans préjugés les questions relatives à l'écriture inclusive et, notamment, à ses effets discriminatoires sur l'apprentissage du français, en particulier pour les migrants et les personnes issues de l'immigration. Nous interroger, sans y voir à tout coup un progrès, sur la féminisation systématique des noms de titres et de métiers même si c'est à l'usage qu'en définitive reviendra le dernier mot. Nous inquiéter du déplorable niveau de langue des réseaux sociaux, de l'orthographe ravagée, de la syntaxe malmenée, de l'appauvrissement inouï du champ sémantique, de la lecture en chute continue, du déclin de la presse écrite, de la marginalisation de la poésie sur la scène publique, du rapport aux langues régionales et des réalités linguistiques des pays francophones, sans même qu'il faille insister sur l'importance du mode de transmission de la langue dans l'Hexagone et de sa diffusion outre-Méditerranée à l'heure où les moyens de communication audiovisuelle, accompagnés de l'irrésistible essor du numérique, supplantent la transmission écrite. Car nul ne peut contester l'influence cardinale que le type de médium privilégié exerce sur les contenus et les formes des messages.

Les diverses considérations que j'ai eu le privilège de vous exposer aujourd'hui ouvrent à des débats qu'il est regrettable d'ouvrir trop rarement dans l'espace public. Les citoyens dans leur ensemble y ont droit. Même s'ils n'y attachent pas une importance sensible, c'est véritablement leur affaire. Les enseignants de toutes disciplines devraient évidemment y occuper une place de choix. Les linguistes aussi. De même que les journalistes, les politiques. De même que les écrivains de toutes origines, directement concernés. Car ceux-ci n'ont pas seulement vocation à s'y intéresser : du fait de leur fonction dans la cité, c'est leur rôle, et même leur devoir. Aussi permettez-moi de formuler ici le vœu que de tels débats s'ouvrent un jour prochain, manière de reconnaître à l'idiome dont nous usons le rôle éminent qui lui revient.